Les Modalités de contrôles de connaissances Licence STAPS

© Jacob Lund / Adobe Stock

Objectifs et description de la formation

La licence STAPS est une formation pluridisciplinaire. Elle vise à développer des connaissances et compétences approfondies concernant les activités physiques, sportives et artistiques (APSA) dans leurs dimensions technique, institutionnelle et scientifique.

L'UFR STAPS de l'Université de Poitiers propose quatre parcours :
Activité Physique Adaptée-Santé, Education et Motricité, Entraînement Sportif et Management du Sport

Organisation de la formation

Sur l'ensemble des trois années de Licence, les enseignements débutent par quatre semestres de 6 UE, suivis de deux semestres de 5 UE. Pour les semestres 1 à 4, quatre UE portent sur les enseignements disciplinaires et deux UE transversales sont dédiées à l'enseignement des langues vivantes, à la recherche documentaire, au numérique et au projet professionnel et personnel de l'étudiant (PPPE). Au sein des 4 UE d'enseignements disciplinaires, l'étudiant reçoit une formation spécifique à l'intervention dans les activités physiques, sportives et artistiques, qui lui permet d'obtenir une carte professionnelle d'Animateur-Technicien des Activités Physiques pour tous» à l'issue de la licence 2 (annexe au diplôme de DEUG, fiche RNCP, inscrit au code du sport).

Au semestre 2, une des 4 UE disciplinaires comporte des enseignements ayant pour objectif de favoriser l'orientation professionnelle des étudiants (présentation des 4 parcours de LG et des 2 LP et enseignements de contenus spécifiques à chaque parcours de LG). Une spécialisation progressive vers les différents parcours de la licence générale et vers les licences professionnelles débute au semestre 3 et s'appuie sur des enseignements scientifiques et techniques dédiés au développement du projet personnel et professionnel de l'étudiant.

La Licence 3 constitue une année de spécialisation avec 5 UE par semestre, et ne comporte que des enseignements spécifiques à chaque parcours.

Inscription

L'étudiant·e ne peut prendre part aux examens que si elle ou il est inscrit·e administrativement et pédagogiquement. L'inscription pédagogique consiste à s'inscrire aux différents enseignements de la formation.

Conformément à la charte des examens en vigueur à l'université de Poitiers, les étudiants·es, relevant d'un régime particulier, peuvent bénéficier d'un aménagement dans le cadre d'un contrat d'aménagement des études (CAE).

Modalités de progression par semestre

La progression de l'étudiant·e se fait conformément à la maquette de la formation suivie à concurrence de 30 crédits ECTS pour chaque semestre. Pour accéder à l'année supérieure, l'étudiant·e doit avoir validé les deux semestres de l'année en cours.

Toutefois, en licence, tout·e étudiant·e qui n'aura pas validé une année universitaire, soit directement en validant chacun des 2 semestres, soit par compensation, sera autorisé·e de droit, et sur sa demande, à continuer dans l'année supérieure (statut dit d'AJAC : ajourné·e autorisé·e à continuer), s'il ou elle a acquis sur les 2 semestres de ladite année universitaire au moins 42 ECTS, avec au maximum 12 ECTS manquant sur un semestre.

Lorsqu'un·e étudiant·e a acquis au moins un semestre et moins de 42 crédits, sous réserve de l'accord préalable du jury, l'étudiant·e peut demander à bénéficier du statut AJAC accompagné de la mise en place d'un contrat d'aménagement d'études dont le contenu est déterminé avec l'accord de la doyenne ou du doyen, ou de la personne qui le représente.
Dans les deux cas, l'acquisition des éléments en dette dans l'année non validée est prioritaire.

Un·e étudiant·e ne peut en aucun cas être inscrit·e en troisième année de licence s'il ou si elle n'a pas validé la première année de licence.

Validation d'acquis

Les validations d'acquis se traduisent par des dispenses de diplôme, de semestre(s) ou d'une ou plusieurs UE. L'étudiant·e bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.
Les validations d'acquis peuvent être envisagées avec note(s) ou sans note(s). Les VAC avec note(s) peuvent être utilisées exclusivement pour des enseignements propres à l'université de Poitiers, lorsque l'étudiant·e change d'orientation ou est en reprise d'études.

Cas particulier des étudiant·es disposant de validations d'acquis (VAC) sans note(s) et/ou de dispenses (DIS) d'UE pour un total de plus de 12 ECTS sur un seul et même semestre.

Pour bénéficier d'un calcul de moyenne au semestre et d'un classement, il faut au moins avoir suivi et présenté 18 ECTS dudit semestre, autrement dit un·e étudiant·e qui dispose de plus de 12 ECTS de DIS et/ou de VAC sans note sur un seul et même semestre, ne pourra bénéficier ni d'une moyenne au semestre ni d'un classement. Sur son relevé de notes au semestre, figurera juste la mention «Admis» ou «Ajourné» sans moyenne et donc sans classement. L'étudiant·e ne disposera pas non plus de moyenne ni de classement à l'année, à laquelle il ou elle sera simplement « Admis » ou « Ajourné ».

Légende

UE	Unité d'Enseignement
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits EC dans le semestre
Types d'enseignement	
CM	Cours Magistral
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
A-ATD	Apprentissage et évaluation entre pairs - TD
A-JTD	Jeu sérieux (serious game)
A-COCM	Co-enseignement - CM
A-SISTD	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TD
A-SISTP	Situation de simulation (en face-à-face pédagogique) - TP
APP	Autres Pratiques Pédagogiques
B-SAV	Stage avec visite
B-SSV	Stage sans visite
C-PAS	Plateforme avec suivi
C-PLV	Plateforme langues vivantes
C-PSS	Plateforme sans suivi
Types d'évaluation	
ET	Ecrit sur table
EO	Epreuve Orale
CC	Contôle continu
CI	Contôle intermédiaire
CCI	Contrôle continu intégral
CM	Evaluation mixte
CT	Contôle terminal - pendant la période d'examens
MS	Mémoire avec soutenance
PE	Production écrite
PS	L'évaluation des pratiques sportives
PT	L'évaluation des pratiques techniques
P	Production technique
S	Soutenance
R	Rapport écrit sans soutenance
RS	Rapport écrit avec soutenance

NOTES

- CCI : Le contrôle continu intégral consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre.

- ET : L'examen terminal est constitué d'une ou plusieurs épreuves, écrites, orales ou pratiques, permettant d'évaluer l'ensemble des connaissances et compétences d'une UE.

- CM : L'évaluation mixte combine des épreuves de contrôle continu et un examen terminal.

La plateforme d'apprentissage en ligne

Vous pourrez retrouver tous vos cours sur la plateforme UPdago ainsi que toutes informations relatives à vos enseignements.

Obtenir votre relevé de notes

Pour obtenir vos relevés de notes, vous devez :

1 - allez sur le site de l'ENT
2 - connectez-vous avec vos identifiants
3 - cliquez sur ma Scolarité
4 - cliquez sur notes et résultats

Vous avez également la possibilité de le télécharger et de l'imprimer.

Obtenir votre diplôme

Pour retirer votre diplôme à l'issue de la formation, vous avez plusieurs possibilités :

1 - vous pouvez venir le chercher muni(e) d'une pièce d'identité.
2 - une tierce personne peut se déplacer à votre place. Pour cela, elle doit être munie d'une procuration signée, de votre pièce d'identité ainsi que d'une pièce justifiant son identité.
3 - vous pouvez le recevoir par la poste, pour cela vous devez remplir le formulaire présent sur le site de la Faculté des Sciences du Sport.

Ce formulaire est à adresser à :

Faculté des Sciences du Sport
8 allée Jean Monnet
Bât C6 TSA 31113
86073 Poitiers cedex 9

Parcours : Activité Physique Adaptée et Santé

Encadrement et animation auprès de tout public des activités physiques ou sportives à un niveau d'initiation, d'entretien ou de loisir.

© Lassedesignen / Adobe Stock

L'organisation des enseignements

LICENCE 3 STAPS
APAS
SEMESTRE 5
2019-2020

L'intitulés et le contenu des UE	*CM*	*TD*	*TP*	*A-SIS TD*	*C-PSS*	*B-SSV*	*ECTS*	*Poids*
UE 1 Handicaps sensoriels	***18***	***32***					***6***	***2***
Bloc de l'UE Handicaps senoriels								
Prise en charge pédagogique du handicap sensoriel	10	8						
Conséquences comportementales et fonctionnelles du handicap sensoriel		12						
Bases neurophysiologiques du handicap sensoriel	8							
Activités physiques et sportives 1		12						
UE 2 Handicaps psychosociaux	***14***	***32***			***4***		***6***	***2***
Psychopathologie et handicaps sociaux	14	20			4			
Activités physiques et sportives 2		12						
UE3 Maladies chroniques	***14***	***36***					***6***	***2***
Bloc Anglais et Physiopathologie								
Physiopathologie des maladies chroniques	14	10						
Anglais		14						
Activités physiques et sportives 3		12						
UE4 Handicaps moteurs	***16***	***34***					***6***	***2***
Bloc Atteintes locomotrices et Anglais								
Atteintes locomotrices	16	12						
Anglais		10						
Activités physiques et sportives 4		12						

Bloc

1ère Session				*2e Session*				
Type	*Nature*	*Coef de l'UE*	*Remarques*	*Type*	*Nature*	*Durée*	*Coef de l'UE*	*Remarques*
CCI				***CT***				
3CC	ET	10/12	Chaque écrit représente 27,8% de l'UE.	1CT	ET	2h30	10/12	L'écrit représente 83,3% de l'UE.
1CC 1CC	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.
CCI				***CT***				
3CC	ET	10/12	Chaque écrit représente 27,8% de l'UE.	1CT	ET	2h30	10/12	L'écrit représente 83,3% de l'UE.
1CC 1CC	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.
CCI				***CT***				
2CC	ET	10/12	Chaque écrit représente 41,7% de l'UE.	1CT	ET	2h	10/12	L'écrit représente 83,3% de l'UE.
1CC 1CC	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.
CCI				***CT***				
3CC	ET	10/12	Chaque écrit représente 27,8% de l'UE.	1CT	ET	2h	10/12	L'écrit représente 83,3% de l'UE.
1CC 1CC	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.

NB : dans les activités physiques et sportives, les ***PS*** représentent ***50%*** et les ***ET*** représentent ***50%*** de la matière.

L'organisation des enseignements

LICENCE 3 STAPS
APAS
SEMESTRE 5
2019-2020

L'intitulés et le contenu des UE	*CM*	*TD*	*TP*	*A-SIS TD*	*C-PSS*	*B-SSV*	*ECTS*	*Poids*
UE 5 Vieillissement et pathologie associées	***25***	***24***				***1***	***6***	***2***
Bloc de l'UE5 - APA								
Vieillissement 1	10							
Prévention de la chute et troubles de l'équilibre	6	12						
Etude de cas	9					1		
Activités physiques et sportives 5		12						
Total du semestre							***30***	

Bloc

1ère Session				*2e Session*				
Type	*Nature*	*Coef de l'UE*	*Remarques*	*Type*	*Nature*	*Durée*	*Coef de l'UE*	*Remarques*
CCI				***CT***				
3CC	ET	10/12	Chaque écrit représente 27,8% de l'UE.	1CT	ET	2h30	10/12	L'écrit représente 83,3% de l'UE.
1CC 1CC	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.

NB : dans les activités physiques et sportives, les ***PS*** représentent ***50%*** et les ***ET*** représentent ***50%*** de la matière.

L'organisation des enseignements

LICENCE 3 STAPS
APAS
SEMESTRE 6
2019-2020

L'intitulés et le contenu des UE	CM	TD	TP	A-SIS TP	A-JTD	C-PAS	B-SSV	ECTS	Poids
UE1 Majeure handicap	***16***	***32***						***6***	***2***
Biomécanique et psychologie du handicap moteur	6	12							
Sociologie et droit du handicap	10	8							
Activités physiques et sportives 1		12							
UE2 Majeure Vieillissement	***20***	***30***						***6***	***2***
Blocs des matières scientifiques - APAS									
Évaluation et méthodologie du réentrainement	6	6							
Vieillissement cognitif	6	6							
Pathologies chroniques	8	6							
Activités physiques et sportives 2		12							
UE3 Éducation thérapeutique du patient	***42***	***12***		***10***				***6***	***2***
Éducation thérapeutique du patient	42								
Bloc Anglais - Activités physiques et sportives 3									
Anglais				10					
Activités physiques et sportives 3		12							

Bloc Option

1ère Session				*2e Session*				
Type	*Nature*	*Coef de l'UE*	*Remarques*	*Type*	*Nature*	*Durée*	*Coef de l'UE*	*Remarques*
CCI				***CT***				
2CC	ET	5/12	Chaque écrit représente 20,8% de l'UE.	1CT	ET	1h	5/12	L'écrit représente 41,6% de l'UE.
2CC	ET	5/12	Chaque écrit représente 20,8% de l'UE.	1CT	ET	1h	5/12	L'écrit représente 41,6% de l'UE.
1CC 1CC	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.
CCI				***CT***				
3CC	ET	10/12	Chaque écrit représente 27,8% de l'UE.	1CT	ET	2h	10/12	L'écrit représente 83,3% de l'UE.
1CCI 1CCI	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.
CCI				***CT***				
1CC	ET	8/12	L'écrit représente 66,6% de l'UE.	CT	ET	1h	8/12	L'écrit représente 66,6% de l'UE.
CC	ET	2/12	L'écrit représente 16,6% de l'UE.	CT	ET	1h	2/12	L'écrit représente 16,6% de l'UE.
1CC 1CC	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.

L'organisation des enseignements

LICENCE 3 STAPS
APAS
SEMESTRE 6
2019-2020

L'intitulés et le contenu des UE	CM	TD	TP	A-SIS TP	C-PAS	B-SSV	ECTS	Poids
UE4 à choix							***6***	***2***
UE4 Approfondissement handicap	***29***	***16***				***1***		
Bloc de Psychopathologie et Déficience motrice								
Psychopathologie	10							
Déficience motrice	14	4						
Stage	5					1		
Activités physiques et sportives 4		12						
UE4 Approfondissement vieillissement	***37***	***12***				1	***6***	***2***
Bloc Vieillissement								
Vieillissement cognitif pathologique	12							
Approches biomécanique et physiologique du vieillissement	20							
Stage	5					1		
Activités physiques et sportives 4		12						
UE5 Milieu professionnel	***11***	***26***				***1***	***6***	***2***
Stage	5	6				1		
Bloc Projet et Anglais								
Projet	6	6						
Production orale de l'anglais		14						
Total du semestre							***30***	

Option

Bloc

Session 1				Session 2				
TYPE	Nature	Coef de l'UE	Remarques	TYPE	Nature	Durée	Coef de l'UE	Remarques
CM				***CT***				
2CC	ET	4/12	Chaque écrit représente 16,7% de l'UE.	1CT	ET	2h	4/12	L'écrit représente 33,4% de l'UE.
1CT	R	6/12	La production écrite représente 50% de l'UE	1CT	R		6/12	La production écrite représente 50% de l'UE
1CC 1CC	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.
CM				***CT***				
2CC	ET	4/12	Chaque écrit représente 16,7% de l'UE.	1CT	ET	2h	4/12	L'écrit représente 33,4% de l'UE.
1CT	R	6/12	Le rapport représente 50% de l'UE.	1CT	R		6/12	Le rapport représente 50% de l'UE.
1CC 1CC	PS ET	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.	1CT 1CT	PS ET	1/2h	1/12 1/12	PS : 8,3% de l'UE. ET : 8,3% de l'UE.
CT				***CT***				
1CT	EO	6/12	L'épreuve orale (1/2h) représente 50% de l'UE.	1CT	EO	1/2h	6/12	L'épreuve orale représente 50% de l'UE.
1CT	EO	6/12	L'épreuve orale représente 50% de l'UE.	1CT	EO	10min		L'épreuve orale représente 50% de l'UE.

NB : dans les activités physiques et sportives, les ***PS*** représentent ***50%*** et les ***ET*** représentent ***50%*** de la matière.

Directeur de l'U.F.R :
Aurélien PICHON
aurélien.pichon@univ-poitiers.fr

Directrice des études :
Véronique VIGNEROT
veronique.vignerot@univ-poitiers.fr

Assesseures à la pédagogie FSS :
Carina ENEA
carina.enea@univ-poitiers.fr

Nathalie DELPECH
nathalie.delpech@univ-poitiers.fr

Service scolarité :
Nathalie LEBAULT
nathalie.lebault@univ-poitiers.fr

Responsable professionalisation, communication et promotion du sport
Amélie MURAT
amelie.murat@univ-poitiers.fr

Site Poitiers

Bâtiment C6 -
8 allée Jean Monnet
86000 POITIERS

Tél : 05.49.45.33.43
scolarite.scsport@univ-poitiers.fr

Site Angoulême

La Croix du milieu
16400 LA COURONNE

Tél : 05.45.25.18.60
scolarite.scsport.angouleme@
univ-poitiers.fr

http://fss.univ-poitiers.fr/

2018 - 2019